

DIPLÔME D'ÉTAT D'ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

EN VOIE DIRECTE – HORS QUOTA REGION
FORMATION EN 12 MOIS

DOSSIER D'INSCRIPTION À LA SÉLECTION ET À LA FORMATION

La formation conduisant au Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social, comporte **525 heures** de formation théorique dont **378 heures de socle commun** et **147 heures de spécialité**.

DEAES
Socle commun



SPECIALITE

Accompagnement de la vie en structure collective

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Mademoiselle : Madame : Monsieur :

Nom :

Nom de naissance :

Prénoms :

Adresse

.....

Code postal :/...../...../...../...../ Ville :

Age : Né(e) le : à :

Pays de naissance : Nationalité :

Situation de famille :

Tél :/...../...../...../...../ Portable :/...../...../...../...../

E.mail :@.....

N° de sécurité sociale :/...../...../...../...../...../...../

Niveau d'Etude :

SITUATION ACTUELLE DU CANDIDAT

Diplôme supérieur ou égal au niveau IV :

- Baccalauréat
- BTS, DEUG (précisez) :
- Autre (précisez) :

Sont dispensés des épreuves de sélections :

Les candidats titulaires du Diplôme d'Etat d'Accompagnant Éducatif et Social qui souhaitent obtenir une spécialité différente de celle acquise au diplôme ainsi que les candidats titulaires d'un **Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique** ou **d'un Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale** qui souhaitent s'inscrire dans une autre spécialité que celle acquise au titre de leur diplôme.

**JOINDRE OBLIGATOIREMENT LA PHOTOCOPIE DU DIPLOME DISPENSANT DES
EPREUVES DE SELECTIONS**

ORGANISATION DES ÉPREUVES :

Les épreuves se déroulent à l'antenne de BUC Ressources, Site de Bècheville, Pôle de formation, 1 Rue Baptiste Marcet, 78130 Les Mureaux.

L'épreuve écrite d'admissibilité se déroulera le matin (1h30) et l'épreuve orale d'admission (*sous réserve de réussite à l'épreuve d'admissibilité*) en journée (30 minutes). Merci de vous présenter 30 minutes avant chaque épreuve.

Veillez cocher la case correspondante de la date de votre choix pour les épreuves de sélections

RENTREE LE 1^{ER} MARS : LUNDI 12 FEVRIER 2018 (ECRIT) ET JEUDI 15 FVRIER 2018 (ORAL)

RENTREE LE 27 AOUT 2018 : LUNDI 18 JUIN 2018 (ECRIT) ET JEUDI 21 JUIN 2018 (ORAL)

Vous recevrez une convocation à votre domicile.

La réussite aux épreuves de sélections **valide votre inscription à la formation** sous réserve que le financement de la totalité des frais pédagogiques soit confirmé (attestation Employeur, attestation de financement personnel, accord du FONGECIF, accord Pôle Emploi, ...).

FINANCEMENT DE LA FORMATION

1/ FINANCEMENT PERSONNEL ET/OU PAR UN ORGANISME :

- Financement personnel (*attestation écrite de prise en charge financière de la formation*)

Montant :€

- Financement par un organisme (*photocopie de la demande et de l'accord de financement*)

Nom de l'organisme :
(obligatoire)

Montant :€
(obligatoire)

- Autre financement (précisez) :

MODALITES DE RÈGLEMENT (*veuillez cocher la case correspondante*)

- A réception de la facture selon l'échéancier ci-dessous

ANNEE CIVILE	Heures programmées par année	Échéances	Total par échéance
2018	180 h	31/12/2018	2 070,00 €
2019	↗ 150 h	→ 01/04/2019	1 725,00 €
	↘ 195 h	→ 01/10/2019	2 242,50 €
	345h		
	MONTANT TOTAL DE FORMATION		6 037,50 €

- Par virement bancaire **mensuel de 503,13€** (*Vous devez faire le nécessaire auprès de votre banque, BUC Ressources n'est pas habilité à faire des prélèvements*). **Virement sur le compte bancaire ci-dessous**

✕.....

Nom du bénéficiaire : BUC Ressources

Code banque : 30066

Code guichet : 10431

N° de compte : 00010369105

Clé RIB : 64

Domiciliation : CIC VERSAILLES RIVE DROITE

IBAN : FR76 3006 6104 3100 0103 6910 564

BIC : CMCIFRPP

✕.....

- Règlement en 12 chèques de **503,13 €** à l'ordre de BUC Ressources, **datés et signés, et joints lors de l'inscription.**

BUC Ressources
Antenne de Bècheville
CHIMM
1 Rue Baptiste Marcet
78130 LES MUREAUX

DEAES VDHQ
N° déclaration d'existence : 117 804 790 78
N° de Siret : 775 708 746 00 828

2/ FINANCEMENT PAR L'EMPLOYEUR**L'établissement employeur**

Nom de l'établissement :

Adresse :

.....

.....

Code postal :/...../...../...../...../ Ville :

Tél :/...../...../...../...../ Fax :/...../...../...../...../

Nom du directeur(trice) :

Et/ou de la personne référente :

Adresse de facturation (si différente) :

.....

.....

Code postal :/...../...../...../...../ Ville :

Le contrat de travail

Type de contrat :

 CDI CDD Contrat de professionnalisation CAE Période de professionnalisation Autres (préciser)

Public concerné :

Fonction :

 AMP Auxiliaire de Vie Sociale Auxiliaire de Vie Scolaire Autres (préciser)

ATTESTATION EMPLOYEUR

Je soussigné(e)

Directeur(trice) de :

Nom de l'établissement :

Adresse :

.....

Code postal :/...../...../...../...../ Ville :

Tél :/...../...../...../...../ Fax :/...../...../...../...../

Autorise :

Mme, Mlle, M

A suivre la formation d'Accompagnant Éducatif et Social **dont le choix de spécialité est :**

- Accompagnement de la vie à domicile
- Accompagnement de la vie en structure collective
- Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire

qui se déroulera à BUC Ressources du 17 septembre 2018 au 27 septembre 2019 et **m'engage à financer sa formation.**

Je confirme que Mme, Mlle, M

Est ou sera en fonction (au moins à mi-temps) lors de sa formation :

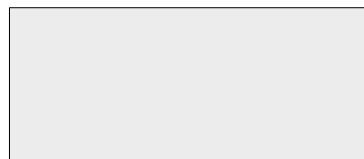
- D'accompagnant à la vie à domicile oui non
 D'accompagnant à la vie en structure collective oui non
 D'accompagnant à l'éducation inclusive et à la ordinaire oui non

↳ **Si OUI** j'autorise mon salarié à suivre la formation comme suit : **525 heures de formation théorique ET 140 heures de stage hors structure employeur.**

↳ **Si NON** j'autorise mon salarié à suivre la formation comme suit : **525 heures de formation théorique ET 840 heures de stage hors structure employeur** réparties en **3 stages de 280 heures.**

Fait à :

le :



Cachet et signature

MODALITES DE RÈGLEMENT

A réception de la facture selon l'échéancier ci-dessous :

ANNEE CIVILE	Heures programmées par année	Échéances	Total par échéance
2018	180 h	31/12/2018	2 070,00 €
2019	345h	150 h → 01/04/2019	1 725,00 €
		195 h → 01/10/2019	2 242,50 €
MONTANT TOTAL DE FORMATION			6 037,50 €

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- * Ce dossier d'inscription dûment rempli
- * 2 photos d'identité récentes (Nom et prénom au dos)
- * Photocopie de la carte Vitale
- * Une lettre de motivation
- * Un curriculum vitae avec photo
- * Attestation de recensement pour les candidats de moins de 25 ans
- * Un certificat médical attestant de votre aptitude à suivre la formation d'Accompagnant Educatif et Social
- * Une déclaration sur l'honneur attestant de n'avoir pas fait l'objet d'interdiction administrative, ni de condamnation pénale en raison d'une infraction incompatible avec les professions ouvertes aux titulaires du DEAES (article L227-10 du CASF et L133-6 du CASF)
- * La décision d'admission en qualité de lauréats de l'Institut du Service Civique
- * 2 Photocopies d'une pièce d'identité en cours de validité recto et verso
- * 2 enveloppes à votre adresse affranchies au tarif en vigueur
- * Photocopie(s) ou justificatif(s) de(s) diplôme(s)
- * **1 chèque de 45 € à l'ordre de Buc Ressources pour l'épreuve d'admissibilité (écrit)**
- * **1 chèque de 45 € à l'ordre de Buc Ressources pour l'épreuve d'admission (oral).** *Ce chèque ne sera encaissé qu'en cas de réussite à l'épreuve d'admissibilité.*

En fonction de votre situation actuelle :

- * Photocopie du dernier certificat de scolarité ou de carte d'étudiant
- * Photocopie de votre attestation d'inscription à Pôle Emploi
- * Photocopie de votre attestation de bénéficiaire du RSA
- * Photocopie de votre contrat aidé
- * Attestation de suivi par une mission locale

LE DOSSIER D'INSCRIPTION EST A RETOURNER COMPLET AU PLUS TARD :

- **LUNDI 12 FEVRIER 2018 POUR LES EPREUVES DE SELECTIONS DES 12 et 15 FEVRIER 2018**
- **LUNDI 18 JUIN 2018 POUR LES EPREUVES DE SELECTIONS DES 18 et 21 JUIN 2018**

Pour information :

Les candidats doivent être informés que lors de la signature des conventions de stages, l'employeur invoquant son intérêt légitime, doit demander au candidat à l'embauche, au cours du processus de recrutement, ou au salarié en poste, à tout moment pendant la relation de travail :

- La communication du B2 du casier judiciaire : art. 776-6° du Code de procédure pénale s'agissant d'emplois dans le domaine de l'enfance ET ART. r79 DU Code de procédure pénale et L792 du Code de la santé publique pour un travail en lien avec des personnes âgées

L'indication de son statut (formation initiale ou formation continue) et les pièces le justifiant (attestation de l'employeur, décision d'acceptation d'un congé individuel de formation ...).

Les épreuves se dérouleront à l'**Antenne de BUC Ressources, Site de Bécheville, Pôle de formation, 1 rue Baptiste Marcet 78130 Les Mureaux.**

Horaire communiqué sur la convocation

L'épreuve écrite est éliminatoire. Si vous obtenez une note supérieure ou égale à 10 vous serez alors convoqué pour les épreuves : d'entretien individuel.

Merci d'adresser votre dossier à :

À l'attention de Mme Martine LACOSTE
Antenne de Buc ressources
CHIMM
1 rue Baptiste Marcet
78130 Les Mureaux

IMPORTANT : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE TRAITE

Je soussigné(e) Nom : _____ Prénom : _____

Déclare :

- Avoir pris connaissance du règlement de sélection et du projet pédagogique
- M'inscrire à la sélection Accompagnant Educatif et Social pour la rentrée 2017

A : _____ Le : _____

Signature :

ANNEXE 1 : SE PREPARER AUX SELECTIONS

- Concours d'entrée, travailleurs sociaux. Edition NATHAN
- <http://www.cap-concours.fr/sanitaire-et-social>

ANNEXE 2 : FINANCER SA FORMATION

1. LA VOIX DIRECTE

Critères d'éligibilité :

- Les élèves et étudiant âgés de 25 ans ou moins, à l'exception faite des apprentis.
- Les élèves et étudiants sortis du système scolaire depuis moins de deux ans, à l'exception faite des apprentis.
- Les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire ou universitaire depuis plus d'un an, suivis par une mission locale.
- Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis 3 mois au minimum dont le coût de formation n'est pas pris en charge ou partiellement par Pôle emploi.
- Les bénéficiaires de contrats aidés (CAE, CIE, CUI CAE, CUI CIE, emplois d'avenir) avant l'entrée en formation, y compris en cas de démission.
- Les bénéficiaires du RSA.
- Les élèves et étudiants dont le service civique s'est achevé dans un délai d'un an avant l'entrée en formation.

→ Qui finance votre formation ?

Le Conseil Régional, attention le nombre de places est limité.

→ Qui finance les frais de sélections ?

Le candidat.

→ Peut-il percevoir un salaire ?

Non, mais une demande de bourse est possible dès que le candidat devient étudiant.

2. LA SITUATION D'EMPLOI

Si vous êtes salarié, et que votre employeur a la possibilité de faire prendre en charge vos absences lorsque vous êtes en centre de formation et de percevoir tout ou partie du coût de votre formation. Deux financements possibles :

→ Qui finance votre formation ?

Les organismes paritaires collecteurs ou l'employeur.

→ Qui finance les frais de sélections et d'inscription ?

Les organismes paritaires collecteurs ou l'employeur.

→ Peut-il percevoir un salaire ?

Oui. L'employeur le rémunère.